

L'hon. M. Winters: Je me suis déjà abouché avec l'adjoint parlementaire qui, à son tour, communiquera incontinent avec le président d'Air-Canada. Je ferai mon possible pour me procurer le renseignement aujourd'hui.

CHAMBRE DES COMMUNES

QUESTIONS INSCRITES AU "FEUILLETON" ET RESTÉES SANS RÉPONSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Me permettra-t-on de demander, au nom de l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. MacInnis), pourquoi on n'a pas répondu à la question inscrite en son nom le 23 juin, et qui se lit ainsi qu'il suit:

1. Par quels avocats le ministère de la Justice était-il représenté lors des poursuites qu'il a récemment intentées, à Vancouver, contre les fabricants de papiers d'emballage?

2. Quelle somme a-t-on versée à ces avocats à titre a) d'honoraires, b) de frais de vacation?

L'hon. M. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, on n'a pas encore répondu à ces questions parce que les notes pour services professionnels des avocats engagés par le ministère de la Justice ne nous sont parvenues qu'après un certain délai. Ces notes n'ont pas encore été taxées. Or nous ne connaissons pas les montants définitifs tant que ces notes n'auront pas été taxées.

AGRICULTURE

MENTION DE LA GRANDE SÉCHERESSE DANS L'EST DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Peut-être, vu son absence, le premier ministre pourrait-il y répondre. Étant donné la grande sécheresse qui sévit depuis quelque temps dans l'Est du Canada, —en venant ici, dans le train, j'ai remarqué que la plupart des récoltes étaient détruites par la sécheresse,—le gouvernement a-t-il dressé des plans pour atténuer les conséquences de cette grave situation?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Le gouvernement ne peut guère formuler des plans pour parer à toutes les conséquences des conditions météorologiques qui, parfois, causent de graves inondations ou de graves sécheresses. La question sera étudiée. On m'a fait part de rapports analogues à propos de certaines régions de la province de Québec que j'ai traversées, mais, d'après les apparences, il m'a été difficile d'y ajouter foi. Je constate que tout paraît assez frais. Certaines récoltes de fraises ont été

perdues mais, par ailleurs, je suis très content de l'aspect de la région comprise entre Québec et Rivière-du-Loup. J'espère qu'en d'autres régions, la reprise est aussi marquée qu'elle l'a été en général après l'excès de pluie qu'il y a eu au printemps.

M. Coldwell: Le premier ministre sait-il qu'une bonne partie des céréales ont été détruites? Ce que je voulais signaler, c'est qu'il existe dans l'Ouest beaucoup de blé de qualité inférieure qu'on pourrait utiliser pour aider les cultivateurs de l'Est si des dispositions étaient prises pour empêcher que ce blé passe par trop d'intermédiaires.

Le très hon. M. St-Laurent: Je sais que la Commission du blé dresse des plans en vue du transport de plus fortes quantités de céréales de provende de l'Ouest à l'Est.

LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

TREILLAGE MÉTALLIQUE—INTERPELLATION À PROPOS DE POURSUITES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je veux poser trois questions au ministre de la Justice. Tout d'abord, prendra-t-on des mesures à la suite du rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce concernant la fabrication et la distribution du treillage métallique, rapport qui remonte à novembre dernier? En deuxième lieu, si l'on n'en a pas pris, pourquoi un tel délai? Troisièmement, le ministre sait-il que la Commission sur les pratiques restrictives du commerce a insisté pour que soit au moins prononcée une injonction interlocutoire visant à empêcher une activité susceptible d'entraîner le renouvellement des accords restrictifs antérieurement en vigueur?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Le 7 mars dernier, répondant à une question du député de Kamloops (M. Fulton), j'ai dit, ainsi qu'en fait foi la page 1859 des *Débats*:

L'autre rapport porte sur le treillage métallique; cette affaire a été soumise à M. T. N. Phelan, c.r., qui, après étude, a exprimé l'avis que les éléments de preuves motivent des poursuites.

Conformément à cet avis, M. Phelan a reçu instruction de procéder dans le cas de cette poursuite. Depuis lors, lui et son conseiller juridique se sont occupés de préparer la cause de la Couronne. Je suis certain que l'honorable député de Kootenay-Ouest reconnaît que des causes de ce genre sont très compliquées et exigent beaucoup de préparation. Pour cette raison, je ne pense pas